

17.06.2009 - 14:08 Uhr

Assurance-invalidité : la 6e révision en consultation Irréaliste ! Comme si tous les patrons « transparaient » le social et la générosité...

Bern (ots) -

Étant donné la situation sur le marché du travail, le but du projet de 6e révision de l'AI - réadapter chaque année plusieurs milliers de bénéficiaires de rentes AI - est irréaliste. Aujourd'hui, la plupart des employeurs ne sont toujours pas disposés à conserver ou engager des personnes touchées dans leur santé, c'est-à-dire dont le rendement n'est pas optimal. Pourquoi devraient-ils tout à coup être plus généreux ou plus sensibles aux aspects sociaux ? On verra malheureusement qu'ils n'engageront pas de personnes invalides depuis plusieurs années, surtout si leur invalidité est d'origine psychique. En outre, les modalités proposées prévoient aussi de tout simplement contester leur rente à certains assuré(e)s sans leur donner le droit à des mesures de réadaptation. De plus, le maintien du statu quo ne sera pas garanti aux assuré(e)s âgés pour qui, dès le départ, il est illusoire d'envisager une réadaptation réussie. De ce fait, les mesures proposées auront pour unique effet que des milliers de personnes passeront de l'AI à l'aide sociale au lieu d'être réadaptées. Bref, un simple transfert de coûts sans aucune économie et des tracasseries pour les personnes concernées.

Ce qu'il est nécessaire de faire aujourd'hui, c'est de s'engager pour le financement additionnel de l'AI (votation du 27.9). Celle-ci doit être le plus possible consolidée ; c'est ce qu'il y a lieu de faire, plutôt que de s'exciter en exhibant, avec l'UDC, l'image tristement fallacieuse de soi-disant « parasi-tes » des assurances sociales.

Contact:

Colette Nova (031/377 01 24 et 079/428 05 90), secrétaire dirigeante de l'USS, et Ewald Ackermann (031/377 01 09), rédacteur de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100003695/100585245> abgerufen werden.